# NOYAL-SUR-VILAINE

LA MOINERIE ET CENTRE-VILLE :
ETUDES PREALABLES ET DE
CREATION D'UNE ZONE
D'AMENAGEMENT CONCERTE
MULTISITES







# Et Synthèse et analyse des observations du public

2 types de concertation ont été réalisés :

## 1- CONCERTATION GENERALE

Régie par le code de l'urbanisme, en vertu des articles L103-2 à L103-6

- a) Modalités fixées par la délibération en date du 09/07/2018 :
- Parution d'articles dans le magazine municipal et sur le site internet de la Ville:
- Mise à disposition du dossier d'étude et ouverture d'un registre en Mairie, à disposition des habitants aux horaires d'ouverture du secrétariat ;
- Organisation d'une réunion publique ;
- Permanences des élus ;
- Réunion(s) de la Commission « Urbanisme et développement économique ».
- b) Déroulement de la concertation et bilan :
  - Parutions dans le Noyal Mag':

Vivre ensemble\_

## EN BREF

#### **VÉHICULES ÉLECTRIQUES:** LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE BÉA ÉVOLUE

DE RECHARGE BEA EVOLUE
Depuis le 1er janvier 2019, le réseau
Béa a rejoint le service mutualisé
Ouestcharge qui permet d'accéder
à plusieurs réseaux de recharge
avec un seul badge. Les usagers
Béa peuvent garder leur badge
actuel, mais la réinscription au
service est obligatoire sur le site
www.ouestcharge pour continuer à
l'utiliser.

C'est bon à savoir : Comme pour le réseau Béa, la carte Korrigo peut servir de badge sur le réseau OuestCharge. Pour cela, il faut s'inscrire au service en indiquant la posséssion d'une carte de transport compatible et indiquer le n° de la carte Korrigo.

Depuis le 1<sup>st</sup> avril, le service de recharge est payant avec une unique grille tarifaire applicable à l'ensemble du réseau OuestCharge (de 0.20 € TTC/kWh à 0.30 € TTC/kWh, ±1€ par charge pour les non abonnés). Toute nouvelle commande de badge sera désormais payante (10€ par édition)

> Pour toute question sur le fonctionnement du service, le type de borne accessible, la déclaration d'un problème technique, etc. un numéro d'assistance est disponible 7j/7, 24h/24: 02 57 77 00 66.

> Pour toute autre question sur le réseau Béa, contactez le SDE35 au 02 99 23 04 34.

A Noyal, les bornes Béa sont située sur le parking de la Motte, face au parvis de L'intervalle.

# 🚊 L'info travaux de votre ville



# LES TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS RÉNOVES

Une entreprise spécialisée est intervenue sur les terrains de tennis extérieurs pour faire dans un premier temps un nettoyage puis un réagréage et enfin les peintures.

réagréage et enfin les peintures.

IMPASSE MAURICE AUDRAIN
Les travaux de l'impasse Maurice
Audrin se terminent pour la partie
assainissement des eaux pluviales et
des eaux usées. Le syndicat des eaux
va ensuite procéder au changement
de l'intégralité de la conduite d'eau
potable. L'effacement du réseau de
téléphone interviendra ensuite, ainsi
que le réseau d'éclairage public.
L'aménagement définitif de l'impasse
sera réalisé quant à lui à l'automne.



RUE ALEXIS GEFFRAULT Suite à l'intervention d'Enedis pour la dépose des poteaux électriques au mois de mai, les travaux ont pu reprendre concernant le divers revêtements de surface. Les travaux seront terminés au cours du mois de juillet.

# VESTAIRES SPORTIFS DU STADE PAUL RICARD

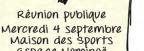


Les travaux de démolition se sont déroulés pendant les mois d'avril et mai. A compter du mois de juin vont débuter les travaux de construction par la réalisation des plate-forme et le raccordement des nouveaux réseaux. Le gros-oeuvre débutera dernière semaine d'août. La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet 2020.

#### **UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX**

Une nouvelle aire de jeux a été aménagée Rue Marguerite Yourcenar dans la Zac du Prieuré.





# Réunion publique

La ville de Noyal-sur-Vilaine a mis en place une démarche de concertation afin de déterminer les conditions d'un aménagement qualitatif et durable pour deux secteurs d'urbanisation future et de renouvellement urbain (secteur centreville et secteur Moinerie). Dans ce cadre, la ville organise mercredi 4 septembre une réunion publique.

> Rendez-vous à 19h à la Maison des Sports (espace Nominoë).

Espace Nominoë 19h



# Les Rendez-vous culturels, sportifs et associatifs



**LUNDI 2 SEPT** Rentrée des classes

2-27 SEPT Exposition en mairie Les Noyales « La vie économique de Noyal du 18<sup>ème</sup> au 21eme siècle ».

SAM 7 SEPT Forum des associations À l'espace Nominoë Infos p.9



**DIMANCHE 22 SEPT** Braderie puériculture de La Toupie Salle Tréma. 9h-16h.

MARDI 24 SEPT Réunion publique À la Maison des sports. espace Nominoë. 19h3o. Infos p.6.

JEUDI 26 SEPT Rendez-vous des lecteurs Infos p.21. L'intervalle - Médiathèque.

VENDREDI 27 SEPT Inauguration de la ZAC du Prieuré

DU 7 AU 14 OCT Semaine Bleue Infos et programme p.7.



**IEUDI 10 OCT** Soirée jeux : à vous de jouer! Inédit. Infos p.21. L'intervalle - Médiathèque.

L'événement **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE** 30ème Course cycliste à Noyal

Début de la course à 9h3o. Trois épreuves sont organisées. À l'occasion des 30 ans du Prix cycliste, une randonnée est organisée au profit du Téléthon le samedi 14 septembre à 14h30.

- Circuit identique aux années passées.
   Retrouvez toutes les infos p.24.

## Vivre ensemble.

# Biodiversité, choix énergétiques, mixité sociale...: retour sur les échanges aux ateliers participatifs

concertation La ville de Noyalsur-Vilaine a souhaité mettre en
place une démarche de concertation
participative afin de déterminer
les conditions d'un aménagement
qualitatif et durable pour deux
secteurs d'urbanisation future et
de renouvellement urbain : à savoir
le secteur centre-ville (4 ha en
renouvellement urbain, de l'arrière
de la mairie et de la place de
l'Europe jusqu'aux écoles), et celui
de la Moinerie (17 ha, en extension
urbaine, non bâti).
Quatre ateliers de travail ont ainsi
été organisés de mai à juillet en
présence du cabinet d'études
L'Atelier du Canal et ses partenaires
(architecte, urbaniste et paysagiste
à Rennes). Plusieurs thèmes ont été
abordés : les choix énergétiques,
la gestion des déplacements et
du stationnement, la gestion des





déchets, l'environnement sonore, la gestion de l'eau et des zones humides, la biodiversité et les paysages, les formes urbaines ainsi que la mixité sociale et les fonctions

urbaines.

Les différents échanges ont abouti à un recueil d'orientations d'aménagements et de constructions qui seront pris en compte dans le travail de l'architecte urbaniste pour l'aménagement de ces deux secteurs. Cette démarche participative permettra d'écrire une charte d'objectifs autour des thèmes du développement durable.

Ce travail aura également pour vocation d'accompagner la réalisation d'études préalables sur la ZAC\* multisites.

Objectifs : définir les principales caractéristiques de l'aménagement, notamment son périmètre, le programme des travaux et le bilan financier.

L'atelier participatif sera à nouveau sollicité sur les principes d'aménagements futurs de ces deux secteurs du centre-ville et de la Moinerie.

> Dans la continuité de ces échanges, une réunion publique sera organisée le mardi 24 septembre, à 19h30, à la maison des sports, espace Nominoë. Plus d'infos auprès de l'accueil de la mairie : 02 99 04 13 13.



\*Zone d'Aménagement Concerté

### Les rendez-vous de la rentrée.



p.6 Noyal Mag' #138





# Les travaux des vestiaires se poursuivent au stade Paul Ricard



TRAVAUX La couverture prend progressivement place sur les deux bâtiments. On peut déjà observer le positionnement du auvent qui va relier les deux structures. Sur la photo, on peut observer la matérialisation du bar extérieur et des différentes ouvertures vers le terrain

terrain.

Le second oeuvre a commencé au niveau du bâtiment dédié au club d'athlétisme.

Les panneau solaires seront installés au cours du premier trimestre 2020 par deux entreprises locales : ICE et Solar 3tech.

# Une nouvelle piste cyclable

TRAVAUX
d'aménagement d'entrée de ville
avenue du Général de Gaulle
ont démarré début novembre
par l'élargissement de la voie
et la réalisation du mur de

# Travaux rue Louis Pétri / Planche Grégoire



#### EN BREF

## Travaux impasse **Maurice Audrain**

Les travaux sont terminés Impasse Maurice Audrain. Il reste l'implantation des arbres dans les fosses ainsi que des paliers en gneiss aux pieds.



#### ZAC multisites Moinerie-Centre ville

Dans le cadre de l'étude sur la création de la ZAC multisites Moinerie-Centre ville, vous êtes invités à consulter les panneaux relevant de cette étude. Ils sont exposés en mairie.



Vivre ensemble\_

## Zac multisites : mise à disposition du projet et participation du public



URBANISME Par délibération en date du 16 novembre 2020, le Conseil Municipal a décidé des modalités de la participation du public et de la mise à disposition du dossier d'étude d'impact portant de conseil de la mise à disposition du dossier d'étude d'impact portant de la conseil de

Plusieurs actions
de concertations
Un registre électronique a été mis à
disposition sur le site internet de la
ville afin de permettre aux Noyalais
de formuler leurs observations.
Le dossier complet est également
disponible en yersion papier à la
mairie aux horalres d'ouverture.

Pour rappel, des études préalables au projet de ZAC multisites ont été lancées en juillet 2018. Plusieurs actions de concertation ont été menées depuis le 9 juillet 2018 : ateliers participatifs, réunion publique, exposition en mairie de 7 panneaux explicatifs, mise à disposition d'un registre informel, publication d'articles réguliers dans le Noyal mag-Enfin, une information sur le site de la ville est régulièrement mise à jour.

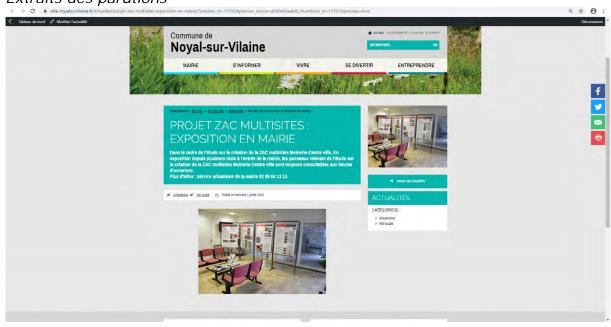
Pour consulter le dossier com-plet en version numérique, ren-dez-vous sur le site de la ville, ru-brique S'informer > Urbanisme > La Moinerie et Centre-ville : études préalables et de création d'une ZAC multisites.



dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.
Le PLU est un document évolutif, qui doit s'adapter aux modifications des textes législatifs et réglementaires. Il doit également être suffisamment clair pour mettre en œuvre les différents projets d'aménagement et de construction. C'est ainsi qu'il est apparu opportun de régjuster que le règlement, et de l'adapter aux nouvelles réglementations intervenues depuis son approbation du 17 septembre 2018. Le dossier de modification sintervenues et modification sintervenues appuis son approbation du 17 septembre 2018. Le dossier de modification sité de la ville du 11 janvier 2021 9h, au 11 février 2021 17h30; Le public est invité à inscrire ses observations sur le registre numérique ou en version papier à la mairie aux horaires d'ouverture habituels. tions sur le region sur le region en version papier à la mairie aux horaires d'ouverture habituels. > Infos : service urbanisme Evelyne Guillet-Renault : 02 99 04 13 13. Sur le site de la ville : rubrique 5'informer > Urbanisme.

Nouveaux Plans cadastraux
Du 15 février au 15 mars 2021,
les propriétaires fonciers seront invités à consulter les nouveaux plans cadastraux issus
de la Représentation Parcellaire
Cadastrale Unique (RPCU) et à
formuler leurs éventuelles observations sur le site du service
du cadastre.
Un arreté municipal définissant toutes les modalités de
consultation sera publié dans les
formes habituelles de publication.
Soyez attentifs à sa parution!

- Parutions sur le site internet de la Ville : Extraits des parutions





Parutions d'articles de presse dans Ouest-France :

# Un ordre du jour bien chargé au conseil de lundi

Noyal-sur-Vilaine - Lundi, le conseil municipal a soulevé différents dossiers : le rapport d'activité de l'intercommunalité, la gestion de la crise sanitaire et d'autres sujets qui ont fait polémique.

La séance du conseil municipal de lundi n'était pas ouverte au public mais était retransmise sur la page Facebook de la Ville.

En ouverture s'est poursuivie la présentation des services municipaux aux nouveaux élus. Magali Julien, directrice du centre culturel de l'Intervalle depuis dix-huit ans, a exposé les réalisations et les objectifs de cette structure, soutenue par la Région et le Département.

Frédéric Gougeon, directeur du pôle aménagement et cadre de vie, chapeaute quant à lui le travail de vingt collaborateurs dont les compé-tences permettent de mener à bien les projets urbanistiques et environnementaux.

# Le rapport d'activité 2019 de l'intercommunalité

Dominique Denieul, le président, s'est réjoul de la bonne santé finan-cière de ce territoire dynamique et dont la petite taille permet une gran de proximité entre les cinq commu-nes qui le composent. « Mais la crise sanitaire aura des

« Mais la crise sanitaire aura des conséquences, a+ll prévenu. Nous ne sommes pas à l'abri d'un effet ciseaux avec des recettes qui bais-sent et des dépenses qui augmen-tent, nous devrons faire des choix des oss inventisements. dans nos investissements.

#### Des sujets polémiques

Le conseil devait se prononcer sur le transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) à la communauté de communes.

La majorité des conseillers ont voté contre ce transfert pour garder la mainmise sur les projets de construc-tions à venir, tandis que les six mem-



Dominique Denieul prévient des conséquences néfastes de la crise sanitaire sur le budget de l'intercommunalité.

pres du groupe d'opposition faisalent part de leur désaccord : « L'échelon de la communauté de communes serait plus pertinent pour dévelop-per une vision prospective du terri-toire », explique Benoît Foucher du groupe Changez Noyal.

Même opposition du groupe mino-ritaire à l'enquête publique lancée par la mairie sur la ZAC multisite qui verra la création d'une nouvelle zone d'habitations à la Moinerie : « Nous

sommes opposés à ce projet trop gourmand en terres agricoles. La concertation ne doit pas intervenir en pleine crise sanitaire, c'est trop rapide ». Sébastien Coquelin, adjoint à l'urbaniste, rétorque que » le projet a déjà été voté et approuvé. Six ateliers participatifs ont été organisés pour mettre en œuvre ce projet ». Une demière passe d'armes s'est

faite autour de l'approvisionnement du restaurant scolaire au travers

d'une centrale d'achat, Proclub

d'une centrale d'achat, Proclub.

Nous pourrions nous passer de Proclub et traiter de gré à gré avec les producteurs locaux. Nous devons viser la qualifé, »

Dans sa réponse, la maire a rappelé l'obligation légale de faire appel aux marchés publics et la complexité de sécuriser l'approvisionnement d'une cantine qui délivre six cents repas, quatre lours par semalne. quatre lours par semaine.

OF 19, 11,2020

# Pays de Châteaugiron - Roche-aux-Fées

# Quels projets pour la commune en 2021?

Noval-sur-Vilaine — Pour la maire, Marielle Muret-Baudoin, et sa nouvelle équipe municipale, les préoccupations de 2021 ne changeront pas ; proximité, solidarité et transition écologique.

se les habitants mais aussi la vie municipale, même si les élections ont pu avoir lieu. « Pendant le confinement, nous avons réussi à rester pro-ches de la population, L'accueil télé-phonique n'a jamais cessé de foncphonique n'a jamais cessé de fonc-tionner et le centre d'action social a joué un rôle essentiel auprès de nos aînés et des personnes isolées, sou-ligne Marielle Muret-Baudoin dans ses vœux. Nous avons, toutefois, pu avancer sur les projets qui avaient été budgétés dont 80 % ont été réali-sés. Nous avons inauguré les noti-veaux vestiaires sportifs à l'autom-ne. C'est un ouvrage de grande quane. C'est un ouvrage de grande qua-lité environnementale et sa végétali-sation est en cours. L'entrée de ville, en bas de l'avenue Charles-de-Gaul-le, est terminée. L'école La Caravelle a subi une mise aux normes d'accessibilité. Un gros travail a été fait sur le réseau d'eaux pluviales avec l'amé-nagement du bassin de rétention à Nominos. Malheureusement, Pora-ge du 13 août a occasionné des dégâts. C'est pourquoi nous allons continuer à améliorer ce réseau. » Noyal, en binôme avec Châteaugi-



Malgré la crise sanitaire, les vestiaires sportifs ont pu être maugurés en

ron, vient d'être retenue dans le pro-gramme de soutien national intitulé Les petites villes de demain. « Des subventions viendront nous aider dans des projets dont le fil conducteur restera la transition écologique. Très rapidement un chantier devrait

se concrétiser : la piste cyclable de la rue Francis-Monnoyeur, de la pas-serelle au-dessus de la voie ferrée jusqu'au collège. Un skate parc, dont il reste à déterminer l'emplace-ment, va être construit, courant de cette année. Nous réfléchissons

aussi à la réfection de la salle Nominoë, au devenir de l'ancien bureau de poste et à l'aménagement de la place de la Gare. »

#### Attractivité de la ville

Les demandes de logement sont nombreuses dans la commune.

Deux dossiers sont en cours d'étude au service urbanisme : la ZAO multisite et le lotissement de la parcelle dite le Verger. Par allieurs, des programmes immobiliers, d'initiative privée. en cours de lancement ou en voie d'achèvement confirment l'attractivité

« Nous maintenons notre Rendez-« Nous maintenons notre Rendez-Fou, au mois de juin, en espérant des jours meilleurs. Nous nous néjouissons du passage du Tour de France, le 29 juin. Toutes les idées sont les bienvenues pour animer notre bourg, de jour-là. Nous soute-nons nos commerçants et nos asso-ciations en mettant à leur disposi-tion pas movers de communication. tion nos moyens de communication. L'humain reste, plus que jamais, au cœur de nos préoccupations », conclut-elle

DF 23-24.04 2021

# Pays de Châteaugiron - Roche-aux-Fées

# La ville du futur émergera des projets d'aujourd'hui

Noyal-sur-Vilaine - Dans les dossiers d'urbanisme se profile déjà la ville de demain. Nouvelle salle municipale, coulée verte, nouveaux logements, Noyal est en mouvement.

municipale, coulée verte, no sebastien Coquelin, adjoint chargé de l'urbariame et de l'habitat, revient sur les projets de la municipalité.

« Au dernier conseil municipalité.

« Au dernier conseil municipal à été créé le budget annexe de ZAC (Zone d'aménagement ponceré) multisite. Ce budget regroupe deux opérations qui sont en cohérence, mais qui se réaliseront dans des délais différents. D'une part, le totissement du secteur de la Moinere, qui démarrera dans un proche avenir, et, d'autre part, la densification du centre-ville et le renouvellement urbain, qui s'étalera aur de nombreuses années. Avec ce demier projet, on prépare le Noyal de 2050, au-delà des prévisions du dernier PLU (Plan local d'urbanisme). Il part d'un désir de renforcer un espace social autour de ses commerces et de ses services. «

# Préserver la trame verte en ville

en ville

La concertation publique, qui s'est tenue jusqu'au 7 janvior, a montré l'attachement des riverains à la trame verte sur le socteur de Lu Moinerie.

« Nous souhaiterions la prolonger dans le centre-ville et nous ceuverons dans ce sens. Il est important d'interconnecter les différents quartiers par des liaisons douces que l'on peut emprunter à pied ou à vélo. »

vélo. »

Les résultats de la participation publique ont été transmis au bureau d'études, Le conzeil municipal et les commissions en prendront connais-



Un autre projet, d'ordre privé, qui ne va pas tarder à démarrer, amenera, lui va pas tarder à démairrer, amènere, lui aussi, de nouveaux logements dans le centre. Le promoteur Lamotte, qui a remporté l'appel d'offres lin 2018, va construire 29 logements, répartis dans deux bátiments qui encadreront

une salle de réception d'environ 300 m² équipés d'une cuisine que la

Ville s'est engagée à lui racheter, Des stationnements privés en sous-sol sont prévus, ainsi qu'un jardin

auguel aura accès la salle communa-

« La salle de La Parenthèse n'était plus aux normes. Nous avons opté pour une plus petite salle, qui ne sera fonctionnelle qu'en journée pour préserver la tranquillité du quartier, précise l'édjont Elle pour accueillir une centaine de personnes et pourra être réservée pour des événements familiaux, associatifs ou municipaux. Elle sera louée équipée de tables et de chaises, ainsi que de valsselle. Elle disposera de deux accès, dont un côté jardin. «

La déconstruction de l'ancienne salle débuters à la rentrée de septem-

benefit business a kindrose de septem-bre, à la charge du promoteur. Quand le programme immobiller sera achevé, la Ville lancera la deuxiè-met manche des traveux d'aménage-ment de la rue Alexie-Gelfrault et de sa placette. Le quartier en sera transfi-

DE 08.02 2021

#### Los travaux se noursuivent au cour de la cité

- Mise à disposition d'un registre : Une seule contribution pour une parcelle située dans le périmètre de la ZAC, sur le site de la Moinerie : questionnement sur la création de cheminements doux.
  - Réponse : Des cheminements doux sont prévus dans la coulée verte qui longe la propriété concernée.



# - Organisation de 5 ateliers participatifs :

# Atelier n°1: le 28/05/2019 de 18h30 à 20h30

Présentation des intervenants et des participants, Présentation de la démarche et des objectifs de la collectivité, Présentation et travail en groupe sur les thèmes du développement durable (enjeux globaux, problématiques locales, solutions possibles), Habitat / formes urbaines / mixité sociale et fonctionnelle. Economies d'énergie dans les opérations d'urbanisme et dans les constructions.



# Atelier n°2: le 04/06/2019 de 18h30 à 20h30

Présentation et travail en groupe sur les thèmes du développement durable (enjeux globaux, problématiques locales, solutions possibles)
Préservation de l'environnement, des paysages et de la qualité du cadre de vie.

Gestion de l'eau,



# Atelier n°3: le 12/06/2019 de 18h30 à 21h30

Présentation et travail en groupe sur les thèmes du développement durable (enjeux globaux, problématiques locales, solutions possibles) Déchets,

Elaboration de la charte d'objectifs.



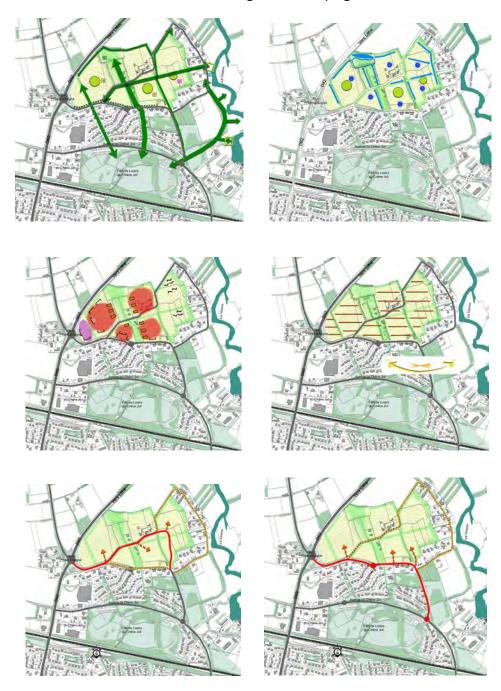
Atelier n°4: le 03/07/2019 de 18h30 à 20h30 Présentation de la charte d'objectifs,

Présentation et critique des 1ères hypothèses d'aménagement.



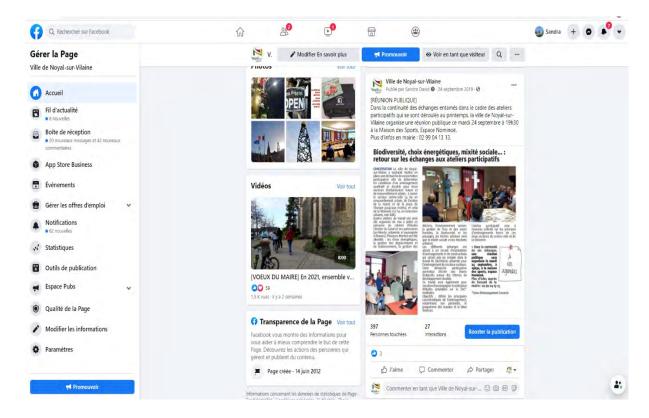
Atelier n°5 : le 17/09/2019 de 18h30 à 20h30 Présentation des scénarii de la ZAC.

Extrait de la charte : harte rédigée accompagnée de schémas



- Organisation d'une réunion publique le 24/09/2019 : Annonce sur site et facebook et dans les Noyal Mag' vus plus haut.





Présentation de la démarche, de la concertation et de l'approche environnementale de l'urbanisme.

Puis présentation des éléments de diagnostic et de la charte de développement durable issue des ateliers participatifs :

# NOYAL-SUR-VILAINE

LA MOINERIE ET CENTRE-VILLE : ETUDES PREALABLES ET DE CREATION D'UNE ZAC MULTISITES



24 septembre 2019 : Réunion publique







- 13 participants Questions sur :
  - la préservation du chemin creux,
  - la mixité sociale,
  - les prochaines étapes du processus de la ZAC.
- Exposition de 7 panneaux en mairie, à compter du 09/12/2019 : Extraits des panneaux également publiés sur le site de la Ville :





- Permanences d'élus (Mme le Maire et l'adjoint à l'urbanisme et l'habitat) permettant au public de poser toutes questions sur le sujet : Extraits des annonces des élus : Année 2018

3 nov	Louis Hubert, Conseiller départemental adjoint aux finances
10 nov	Marie-Claude Helsens, adjointe à la vie scolaire, enfance-jeunesse
17 nov	Marielle Muret Baudoin, Maire
24 nov	Sébastien Coquelin, adjoint à l'urbanisme
28 nov	Karine Piquet, adjointe à la communication, affaires culturelles et personnel communal
8 déc	Xavier Saliot, adjoint à la vie associative et au sport
15 déc	Patrick Leguyader, adjoint aux travaux, voirie, patrimoine
22 déc	Louis Hubert, Conseiller départemental adjoint aux finances

## Année 2019

- 8 juin Sébastien Coquelin, adjoint à l'urbanisme
- 12 juin Anne Carrée, adjointe aux affaires sociales et animations communales (16h 17h30)
- 22 juin Xavier Saliot, adjoint au sport, loisirs et vie associative
- 29 juin Karine Piquet, adjointe à la communication, affaires culturelles et personnel communal
- 6 juillet Louis Hubert, adjoint aux finances (Conseiller départemental)

# Année 2020

- 7 nov Sébastien Coquelin, adjoint à l'urbanisme et l'habitat
- 14 nov Anne Carrée, adjointe aux affaires sociales
- 21 nov Emmanuel Casado, adjoint au cadre de vie et à la transition écologique
- 28 nov Marielle Muret-Baudoin, maire
  - 2 déc Christelle Houizot, adjointe à la vie associative et sportive
  - 12 déc Marie-Claude Helsens, adjointe aux affaires culturelles et communication

## Année 2021

- 9 janv Sébastien Coquelin, adjoint à l'urbanisme et l'habitat
- 16 janv Gilles Detrait, adjoint à la vie scolaire, l'enfance jeunesse et citoyenneté
- 23 janv Marie-Claude Helsens, adjointe aux affaires culturelles et communication
- 30 janv Marielle Muret-Baudoin, maire
  - 6 fév Anne Carrée, adjointe aux affaires sociales
- 13 fev. Emmanuel Casado, adjoint au cadre de vie et à la transition écologique
- 20 fév · Gilles Detrait, adjoint à la vie scolaire, l'enfance jeunesse et citoyenneté
- 27 fév Louis Hubert, adjoint aux finances, vie économique et solidarité
- 13 mars Christelle Houizot, adjointe à la vie associative et sportive
- 20 mars Sébastien Coquelin, adjoint à l'urbanisme et l'habitat
- > Retrouvez les dates des prochaines permanences sur le site de la ville.

Prochaines réunions

de

Conseil Municipal

le 25 janvier

et le 8 mars

à 20h.

Noyal Mag' #144

# - Rencontres de quartier :





Rencontre de quartier en centre-ville.





LA RENCONTRE DE QUARTIER du 3 octobre a permis à Mme le Maire et aux adjoints d'échanger avec les habitants du centre-ville sur leurs préoccupations du quotidien. La prochaine rencontre sera programmée en avril 2021 dans un autre quartier de Noyal.

- Réunions de la commission « urbanisme et développement économique », puis « urbanisme et habitat » :

Les 26/06/2018 (Etude pour la création d'une ZAC multi-sites), 04/09/2019 (Présentation des réflexions liées aux ateliers participatifs), 06/12/2019 (Information sur le périmètre d'étude), 09/09/2020 (Etat d'avancement du dossier de création), 04/11/2020 (Etude d'impact environnemental et modalités de mise à disposition et de participation du public), 07/04/2021 (Bilan de la concertation et approbation du dossier de création).

#### 2- CONCERTATION REGLEMENTEE

Régie par le code de l'environnement, en vertu des articles L122-1-1, L123-2, L123-19 et R123-46-1

a) Modalités fixées par la délibération en date du 16/11/2020 :

Période d'un mois, du 07/12/2020, 9h00 au 07/01/2021, 17h30 :

- sur le site internet de la Ville, avec registre électronique,
- en version papier aux jours et heures habituels d'ouverture, avec registre format papier.

Information par voie d'annonce au moins 15 jours avant la mise à disposition :

- un avis publié sur le site internet de la Ville,
- un avis affiché en mairie,
- une mention insérée dans 2 journaux d'annonces légales (OUEST-FRANCE et 7JOURS).

Le dossier comprenait les pièces suivantes :

Avis au Public et les mentions dans les 2 journaux,

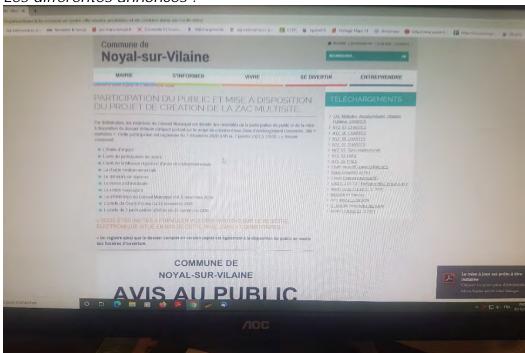
L'étude d'impact réalisée au titre des articles R122-1 et suivants du code de l'environnement, accompagnée de :

l'avis de la MRAe n°2020-008210 rendu le 15/09/2020,

- le mémoire en réponse suite à l'avis de la MRAe,
- la synthèse des échanges (annexe 1) dans le cadre de la démarche participative autour des thèmes du développement durable,
- la notice architecturale (annexe 2),
- la notice paysagère (annexe 3),
- la délibération du conseil municipal en date du 16/11/2020 définissant les modalités de mise à disposition.
- un registre électronique et un registre papier sur lesquels étaient versées, en temps réel, les observations du public.

# c) Déroulement de la concertation et bilan :

Les différentes annonces :







Commune de NOYAL-SUR-VILAINE Avis de participation du public par voie électronique Projet d'opération d'aménagement en vue de la création d'une Zone d'aménagement concerté dite multi-sites Présentation étude d'impact

# AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 9 juillet 2018, le conseil municipal de la commune de Noyal-sur-Vilaine a décidé de lancer les études préalables à la création d'une Zone d'aménagement concerté (Zec) dite multi-sites, située en centre-ville pour du renouvallement urbain et sur le secteur de la Moinerie pour de l'extension urbaine. Cette operation d'aménagement aura pour vocation essentielle la construction d'habitations sous toutes ses for-

Conformément aux articles R.122-1 et sulvants du Code de l'énvironnement, un dosser d'étude d'impadt a éta réalisé et transtais à l'Autorité environnementale qui a rendu son evis en date du 15 sep-tembre 2020, dans le cadre de la procédure de creation de la Zac.

En application des articles L.122-1-1. L.123-2, L.123-19 et R.123-46-1 du Code de l'environnement, l'étude d'impact sera, soumise à la participation du public par voie électrorique, du 7 décembre 2020,

9 h 00 au 7 janvier 2021, 17 h 30. Pour compléter la participation par voie électrorique, le dossier sera également disponible en misine, aux jours et heures habituels d'ouverture

Le dossier sounds à la participation du public comprendra:

l'étude d'impact et son résumé non ;

technique.

l'avis de l'Autorité environnementale, la mémoire en réponse de la commune à l'avis de l'Autonté environnementale et

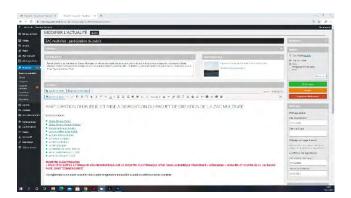
Le public pourra consigner ses observations et propositions par voie électrani-que, à l'adresse suivante

https://www.ville-novalsurvilaine.lt/ ia moinerie et centre ville ctudes préstables et de creation dune zacmulti-sites/

En complément, le public pourra également formulier ses observations et propo-sitions aur registre papier disponible en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que les adresser par cour-ner à Mme le Maire à l'adresse suivante : Mme le Maire. 18, place de la Mairie. 35538 Moyal sur-Vilaine cadex.

Toute observation, proposition ou ques-tion qui sera transmise aptès le 7 jan-vier 2021, 17 h 30 sera écartée et non

prise en compte. A Pies in de la narticipation du public, une





COMMUNE DE NOYAL-SUR-VILAINE

## **AVIS AU PUBLIC AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**

PROJET DOPERATION
D'AMENAGEMENT EN VUE DE LA
CREATION D'UNE ZONE
D'AMENAGEMENT CONCERTE
D'OTE MULTI-SITES
PRESENTATION ÉTUDE D'IMPACT

PRESENTATION ETUDE D'IMPACT
Par dolibération en dete du 09/07/2018, le conseil municipal de la commune de Noyalsur-Villane a décidé de tencer les études présiables à la création d'une zone d'huis agement Concerte (ZAC) dile multi-sites, située en centra-ville pour du renauvelle autre de la Moinerie pour de l'extension urbaine. Cette apération d'aménagement aura pour vocation sesantielle la consincction d'huistations sous toutes ses formes.
Conformément aux articles H122-1 et suivants du code de l'environnement, un dossier d'élude d'impact a tôté réalate et transmis à l'Autorité Environnement, un dessier d'élude d'impact a tôté réalate et transmis à l'Autorité Environnement qui a mandu son avis un dats du 15/09/2020, dans le codre de les procédure de charlon de la procédure de l'environnement, l'élude d'impact sans soumtes à la participation du public per voie éléctrionque, du 07 décembre 2020, 9/100 au 97 jarvier 2021, 17/80.
Foir complète la participation par voie éléctronique, et dessers sera écolement disportant dessers de la considere de dessers sera écolement disportant dessers de la considere de la participation par voie éléctronique, et dessers sera écolement disportant disporta

2021, 17530. Poir complèter la participation par you éléc-tronique, le dossier sera également dispo-rible on mains, aux jours et beures habituels. d'ouverture Le dossier soumis à la participation du public

comprendra : L'ébude d'impact et son résumé non lach-

rique, L'aris de l'autorité environnementale, - Le mémoire en réportse de la commune à l'avis de l'Autorité environnementale et ses

annaxes.
Le public pourre consigner ses observa-nors et propositions par voie électronique, à l'adresse suivente : https://www.vibe-intyrin-aury/laine (r/a-moulte)-en-carronvima-etrusse ;pressentes-en-de-ornation-turne-anc-

multi-after.
En complément, le public pourra également termuler ses observations et propositions és registre papier disponible an mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que les adresser par courrier à Mine le Mairie à l'adresse suinante. Madame le Mairie à l'adresse suinante. Madame le Mairie à l'adresse suinante. Madame le Mairie – 18, placo de la Mairie – 20538 Noyal-sur-Villaine

place de la Marie – 35336 Noyal-sur-Vilaino cédex.

Toulle observation, proposition du question qui sera transmise après le 07 janver 2021, 17530 sora écartée el non prise en compta.

A l'issue de la participation du gubbt, une synthèse des occervations et des propositions sera rédigée.

Les coordonnées de l'autorité ayent compétience pour prendre cette décarton sont les suivantes :

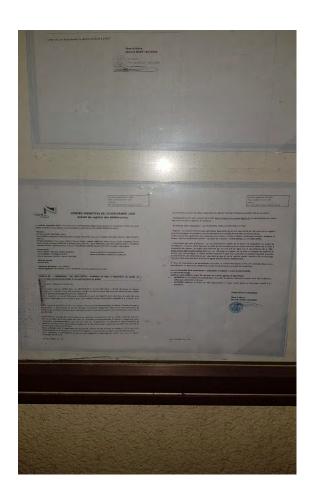
Madame le Maire – 18, place de la Mairie 38538 NOVAL-SUR-VILAINE CEDEX.

Tout renseignement sur cette procédure de participation du public pourre sinc côte nu auprès des services de la comviune, à l'adresse suivante. Evolyno Guiller Henauti - Service. Utbansans-foncier — 02 99 04-13 13 - autobansanseitwe-oppalauritaire.

Fait à Noyal-sur-Vilsins, Le 17/11/2020 Mademe le Maire, Mariette MURET-BAUDOIN

# ANNONCES LEGALES

Le tarif de l'insertion s'établit au millimètre/colonne de filet à filet.





12:27 © • © 🔏 46 🔏 47 % 🖥

ZAC MULTISITES : PARTI... 📋



Par délibération, les membres du Conseil Municipal ont décidé des modalités de la participation du public et de la mise à disposition du dossier d'étude d'impact portant sur le projet de création d'une Zone d'Aménagement Concertée, dite « multisites ». Cette participation est organisée du 7 décembre 2020 à 9h au 7 janvier 2021 à 17h30.

# Participation du public et mise

à récédent sition du projet de suivant



Les observations ont été au nombre de 14 et portaient sur :

- Des éléments situés en dehors du périmètre de la ZAC (5 observations).
- La typologie des logements, la densité, les ombres portées, la mixité sociale (7 observations) :

## > Réponse :

Le dossier de création prévoit :

Un objectif d'une mixité urbaine,

Les futures constructions tiendront compte de leur environnement urbain,

Les hauteurs, volumes et orientations des bâtiments ne sont pas définitifs et seront précisés dans le dossier de réalisation,

Mixité sociale dans le respect des objectifs du PLH (a minima 20% de logements locatifs sociaux en centre-ville et 15% logements locatifs sociaux sur la Moinerie).

-La trame verte et les transitions paysagères avec le tissu urbain et l'espace agricole sur La Moinerie, la préservation de la biodiversité (6 observations) :

# Réponse :

Le dossier de création prévoit :

La préservation de la trame bocagère et des éléments marquants du paysage, Une transition paysagère entre projet ZAC et le hameau de la Moinerie.

- Le gabarit de la rue de la Fromière (3 observations) :

## Réponse :

Les coupes présentées dans le dossier de création sont des principes de projets, qui seront précisés dans le dossier de réalisation.

- Les circulations douces (2 observations) :
- Réponses :

Le projet prévoira un véritable maillage de circulation à l'intérieur du périmètre de la ZAC et vers les quartiers voisins pour améliorer les perméabilités, notamment vers les équipements ou encore la Vilaine.

- Le stationnement en centre-ville (2 observations) :
- > Réponse :

Le stationnement public sera adapté et répondra aux besoins, notamment pour les commerces de proximité,

Le stationnement privé se fera soit en surface, soit en souterrain. Les choix seront précisés au stade du dossier de réalisation.

- La concertation (1 observation).

## **CONCLUSION:**

Au regard des éléments contenus dans ce bilan, les personnes intéressées par le projet de la ZAC multi-sites, ont eu la possibilité d'en prendre connaissance au fur et à mesure de l'avancement du dossier de création.

20